

**Syndicat Mixte de Sioule et Morge**Lieu-dit Monteipdon  
63440 SAINT PARDOUX**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-six, le mercredi 10 juin à 18h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte de Sioule et Morge se sont réunis à Saint-Pardoux, à la Salle des fêtes, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président du Syndicat Mixte, Luc CAILLOUX.

**MIS EN LIGNE LE****17 JUIN 2026****Date de convocation** : 04 juin 2026

**Nombre de votants** : en exercice : 121  
Présents : 107 Pouvoirs : 3  
Votants : 110 (dont 3 procurations)

**Présents** : (AIGUEPERSE) Escarzaga Vincent ; (ARS LES FAVETS) Bougarel Joël ; (ARS LES FAVETS) Durin Alain ; (ARTONNE) Ryad Yacine ; (AYAT SUR SIOULE) Blanchonnet Patrick ; (AYAT SUR SIOULE) Boileau Pierre ; (BAS ET LEZAT) Alexandre Thierry ; (BAS ET LEZAT) Mathillon Maxence ; (BLOT L'EGLISE) Dufour Jean-Noël ; (BLOT L'EGLISE) Latallerie Jacques ; (BUSSIERES ET PRUNS) Brun Jean-Charles ; (BUSSIERES ET PRUNS) Jalenques Emmanuelle ; (BUSSIERES PRES PIONSAT) Vacquant Louis ; (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) Dijkmeijer Ilse ; (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) Ratnik Vicky ; (CHAMPS) Grand Jérôme ; (CHAMPS) Rouby Grégory ; (CHAPDES BEAUFORT) Cailloux Luc ; (CHAPDES BEAUFORT) Gardarin Laetitia ; (CHAPTUZAT) Coufort Sylvie ; (CHARBONNIERES LES VIEILLES) Bare Michaël ; (CHARBONNIERES LES VIEILLES) Portier Sébastien ; (CHATEAUNEUF LES BAINS) Nouzille Jean-Yves ; (CHATEAUNEUF LES BAINS) Perez Amélie ; (COMBRONDE) Chagnon Mazuel Leslie ; (COMBRONDE) Onzon Etienne ; (DURMIGNAT) Belin André - Procuration à Tixier, Jean-François ; (DURMIGNAT) Tixier Jean-François ; (EFFIAT) Bigay Jérémie ; (EFFIAT) Carrias Marc ; (GOUTTIERES) Grand Josiane ; (GOUTTIERES) Hecht Jean-Louis ; (JOZERAND) Hubert Marie Françoise ; (JOZERAND) Porte Jean-Luc ; (LA CELLETTE) Chaffraix Elie ; (LA CROUZILLE) Lipman Xavier ; (LA CROUZILLE) Raymond Jérôme ; (LAPEYROUSE) Leclache Julien ; (LAPEYROUSE) Viallon Christian ; (LES ANCIZES COMPS) Antunes Fernand ; (LES ANCIZES COMPS) Manuby Didier ; (LISSEUIL) Bromont André ; (LISSEUIL) Mrozek Anne ; (MANZAT) Bafoil Marc ; (MANZAT) Couchard Olivier ; (MARCILLAT) Dubois Maxime ; (MARCILLAT) Malcourant Romain ; (MENAT) Firmin Audrey ; (MENAT) Mazerolle Christian ; (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) Beaumont Jean-Jacques ; (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) Champommier Christelle ; (MONTCEL) Bonnet Grégory ; (MONTCEL) Porte Jean-François ; (MONTPENSIER) Carrias David ; (MONTPENSIER) Chanet Florian ; (MOUREUILLE) Tambois Jérôme ; (NEUF EGLISE) Cavard Sébastien ; (NEUF EGLISE) Sauvagnat Alain ; (POUZOL) Camus Mathieu ; (POUZOL) Laurent Julie ; (QUEUILLE) Salles Natacha ; (QUEUILLE) Thor Robin ; (RIOM LIMAGNE ET VOLCANS) Desmot Christine ; (RIOM LIMAGNE ET VOLCANS) Lardy François ; (ROCHE D'AGOUX) Bogéard Aurélie ; (ROCHE D'AGOUX) Perrier Laurent ; (SAINT AGOULIN) Chalus Grégoire ; (SAINT ANGEL) Guignabodet Michel ; (SAINT ANGEL) Rousselet Joëlle ; (SAINT ELOY LES MINES) Moncelon Jean-Noël - Procuration à Monteil, Pierre ; (SAINT ELOY LES MINES) Monteil Pierre ; (SAINT GAL SUR SIOULE) Lafarge-Hivet Céline ; (SAINT GAL SUR SIOULE) Martin Eric ; (SAINT GENES DU RETZ) Girard Frédéric ; (SAINT GENES DU RETZ) Rodrigues Carlos ; (SAINT GEORGES DE MONS) Raynaud Damien ; (SAINT GEORGES DE MONS) Vilaylack Viladej ; (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) Gidel Marc ; (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) Rousset Monique ; (SAINT HILAIRE LA CROIX) Desbordes Jérémy ; (SAINT HILAIRE LA CROIX) Pagès Michel ; (SAINT JULIEN LA GENESTE) Peigneux Patrick ; (SAINT JULIEN LA GENESTE) Sarre-Combemorel Christophe ; (SAINT MAIGNER) Tixier Pierre ; (SAINT MAURICE PRES PIONSAT) Delouche Christophe ; (SAINT MAURICE PRES PIONSAT) Faure Lionel ; (SAINT MYON) Knipping Olivier ; (SAINT MYON) Lasset Paul ; (SAINT PARDOUX) Lescure Laurène ; (SAINT PARDOUX) Pouzol Dominique ; (SAINT PRIEST DES CHAMPS) Lamadon Jérémy ; (SAINT PRIEST DES CHAMPS) Renard Alexis ; (SAINT QUINTIN SUR SIOULE) Boulais Loïc ; (SAINT QUINTIN SUR SIOULE) Desnottes Bernadette - Procuration à Boulais, Loïc ; (SAINT REMY DE BLOT) Aubignat Michel ; (SAINT REMY DE BLOT) Ryckebusch Bruno ; (SAURET BESSERVE) Lelong Jocelyne ; (SAURET BESSERVE) Zalai Stéphane ; (SERVANT) Borel Jérôme ; (SERVANT) Mouly Josette ; (TEILHET) Chagnon-Cornardeau Corinne ; (TEILHET) Smolareck Olivier ; (VENSAT) Billebaud Brigitte ; (VENSAT) Laurent Patrick ; (VIRLET) Forichon Eric ; (VIRLET) Martinet Jean-Pierre ; (VITRAC) Derigon Dominique ; (VITRAC) Guilpain Laurent ; (YOUX) Berthomier Emmanuel ; (YOUX) Dudysk Philippe

Absents avant donné procuration :

André BELIN (Durmignat) ayant donné procuration à Jean-François TIXIER (Durmignat)

Bernadette DESNOTTES (Saint Quintin sur Sioule) ayant donné procuration à Loïc BOULAIS (Saint Quintin sur Sioule)

Jean Noël MONCELON (Saint Eloy les Mines) ayant donné procuration à Pierre MONTEIL (Saint Eloy les Mines)

Monsieur Pierre BOILEAU a été élu secrétaire de séance.

**Objet : DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION  
DE LA REGIE D'ASSAINISSEMENT DE SIOULE ET MORGE**

La Régie d'Assainissement de Sioule et Morge, dont la création ainsi que les statuts ont été approuvés par la délibération du Comité Syndical n°2019-09-05 en date du 21 décembre 2019, a notamment pour objet, conformément à l'article 2 de ses statuts :

- En matière d'assainissement collectif : le contrôle des raccordements au réseau public de collecte, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées ainsi que l'élimination des boues produites, sur le territoire des communes membres du Syndicat ;
- En matière d'assainissement non collectif : le diagnostic des installations et conseil, le contrôle des installations, l'entretien des installations et la réhabilitation des installations.

Conformément à l'article 4 de ses statuts, la Régie est administrée, sous l'autorité du Président du Syndicat et du Comité Syndical, par un Conseil d'Exploitation, son Président ainsi qu'un Directeur.

Le Conseil d'Exploitation est obligatoirement consulté par le Président du Syndicat sur toutes les questions d'ordre général intéressant le fonctionnement de la Régie. Il peut procéder à toutes mesures d'investigation et de contrôle. Il présente au Président du Syndicat toutes propositions utiles.

Conformément à l'article 7.1 des statuts de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge, le Conseil d'Exploitation est composé de membres désignés par le Comité Syndical sur proposition du Président du Syndicat. Outre le Président du Syndicat, membre de droit, le Conseil d'Exploitation se répartit en deux collèges :

- dix-sept (17) membres titulaires sont issus du Comité Syndical, selon la répartition géographique suivante :
  - o Secteur Limagne (*Plaine Limagne*) : 2 représentants
  - o Secteur Saint Eloy (*Pays de Saint Eloy*) : 7 représentants
  - o Secteur Manzat / Saint Georges (*Combrailles Sioule et Morge*) : 7 représentants
  - o Secteur Chapdes-Beaufort / Saint Ours les Roches / Pontgibaud : 1 représentant
- deux (2) autres membres n'appartiennent pas au Comité Syndical.

Les membres du Conseil d'Exploitation sont élus pour une durée ne pouvant excéder la limite de durée du mandat des membres du Comité syndical qui les a désignés.

Le Président propose au Comité Syndical de désigner les membres du Conseil d'Exploitation issus du Comité Syndical comme suit :

Secteur Limagne ( <i>Plaine Limagne</i> )	Marc CARRIAS Carmen FUENTES
Secteur Saint Eloy ( <i>Pays de Saint Eloy</i> )	Jérôme BOREL Elie CHAFFRAIX Christelle CHAMPOMMIER Julien LECLACHE Pierre MONTEIL Alexis RENARD Monique ROUSSET
Secteur Manzat / Saint Georges ( <i>Combrailles Sioule et Morge</i> )	Michel AUBIGNAT Olivier COUCHARD

	Laurène LESCURE Didier MANUBY Jean-Luc PORTE Sébastien PORTIER Damien RAYNAUD
Secteur Chapdes-Beaufort / Saint Ours les Roches / Pontgibaud	Luc CAILLOUX

Le Président propose également de désigner les deux autres membres du Conseil d'Exploitation n'appartenant pas au Comité Syndical comme suit :

- ✓ Michèle BARBECOT,
- ✓ Michel PAQUET.

## LE COMITÉ SYNDICAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1412-1, R.1412-1, L.2221-1 à L.2221-14, R.2221-1 à R. 2221-17 et R. 2221-63 à R.2221-94 ;

VU la délibération du Comité Syndical en date du 21 décembre 2019 portant création et adoption des statuts de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge ;

VU les statuts de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge et notamment ses articles 2 et 7.1 ;

**Considérant** qu'il y a lieu, conformément à l'article 7.1 des statuts, de désigner les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge, sur proposition du Président du Syndicat Mixte de Sioule et Morge,

**Après en avoir délibéré, avec :**

**97 voix pour,**

**4 voix contre,**

**Et 9 abstentions,**

- **DÉSIGNE** comme suit, sur proposition du Président, les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge :

Secteur Limagne ( <i>Plaine Limagne</i> )	Marc CARRIAS Carmen FUENTES
Secteur Saint Eloy ( <i>Pays de Saint Eloy</i> )	Jérôme BOREL Elie CHAFFRAIX Christelle CHAMPOMMIER Julien LECLACHE Pierre MONTEIL Alexis RENARD Monique ROUSSET
Secteur Manzat / Saint Georges ( <i>Combrailles Sioule et Morge</i> )	Michel AUBIGNAT Olivier COUCHARD Laurène LESCURE Didier MANUBY Jean-Luc PORTE Sébastien PORTIER Damien RAYNAUD
Secteur Chapdes-Beaufort / Saint Ours les Roches / Pontgibaud	Luc CAILLOUX
Membres n'appartenant pas au Comité Syndical	Michèle BARBECOT Michel PAQUET

➤ **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.



Fait et délibéré à Saint Pardoux,  
Le 10 juin 2026

Le Président,  
Grégory BONNET